

THONVILLE INFOS HIVER 09/10

ACTUALITÉS P.2

Réforme des collectivités territoriales : quelle stratégie d'avenir pour Thionville ?

ENVIRONNEMENT P.14

L'urgence climatique : penser global, agir local !

SOLIDARITÉ P.16

Des bénévoles au service des Thionvillois fragiles ou en difficulté

CULTURE P.23

Construction d'une médiathèque place André Malraux

t
THONVILLE

Un Conseil Municipal pour les Enfants !



ACTUALITÉS

- Réforme des collectivités territoriales : quelle stratégie d'avenir pour Thionville ? p.2
- Dans les coulisses des fêtes de fin d'année ... p.4
- Deux nouveaux sites Internet pour les Thionvillois p.6

SANTÉ

- Bel Air : un hôpital en devenir p.8
- Des défibrillateurs pour sauver des vies... p.10

PETITE ENFANCE

- Les structures d'accueil de la petite enfance p.11

DÉMOCRATIE LOCALE

- Installation du Conseil Municipal des Enfants p.12

ENVIRONNEMENT

- L'urgence climatique : penser global, agir local ! p.14

SOLIDARITÉ

- Des bénévoles au service des Thionvillois fragiles ou en difficulté p.16

TRAVAUX

- Réfection de voirie p.18

SPORTS

- Rosalbino Bonacci : le patriarche du cyclisme p.20
- Deux nouveaux terrains de football synthétiques p.21

CULTURE

- Laurent Gutmann / Jean Boillot : regards croisés p.22

ENSEIGNEMENT

- L'informatique à l'école p.24

CULTE

- Le protestantisme à Thionville : une paroisse impliquée et généreuse p.25

MÉMOIRE

- L'église Saint-Maximin fête son 250^{ème} anniversaire (1760-2010) p.26

LE PETIT JOURNAL DES VILLAGES ET DES VILLAGES QUARTIERS

p.28

ÇA S'EST PASSÉ !



Visite de Xavier Darcos et Fadéla Amara à la Côte des Roses. La première Adjointe au Maire a profité de l'occasion pour remettre des dossiers à la Secrétaire d'Etat afin d'obtenir un soutien financier de l'Etat.



Dévoilement d'une plaque commémorative lors du 11 novembre dernier sur les quais de la gare de Thionville.



Animation montgolfière organisée à l'occasion des vacances de la Toussaint avec les jeunes de la Maison de Quartier de la Côte des Roses.



Anniversaire de Monsieur Minni (100 ans), en présence du Maire et de Marie-Françoise Philippe, Adjointe aux Personnes Agées.



Sandrine Quétier et Jean-Luc Reichmann, les animateurs vedettes de TF1, présents avec le Maire lors des festivités de fin d'année.



Goûter dansant à la Salle Multifonctionnelle de Veymerange pour le plaisir de plus de 1 000 seniors.



Visite de François Fillon à l'Hôtel de Ville de Thionville.

2009 aura été une année bien remplie pour la Municipalité et pour moi-même : gérer le quotidien et préparer l'avenir, dans le contexte de crise économique et sociale que nous connaissons.

Gérer le quotidien, c'est agir dans des domaines aussi divers que, par exemples, les écoles, les voiries, la vie culturelle et sportive, la propreté...

Préparer l'avenir, c'est élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour que notre cité existe et soit identifiée dans le concert des grandes aires urbaines françaises et européennes. C'est aussi définir les grandes lignes du développement de l'urbanisme local avec la préoccupation du respect de l'environnement qui est la nôtre. C'est encore agir pour un nouveau développement économique ou pour de nouvelles solutions aux problèmes de transport.

Pendant cette année, mon action a aussi consisté à résoudre les situations de division de notre territoire, héritées de la période précédente, qui avaient abouti à un affaiblissement de notre ville. En effet, pendant cette période, qui s'est terminée en mars 2008, Thionville ne jouait plus son rôle de rassembleuse de toute notre agglomération du nord-mosellan.

Ainsi, le syndicat du Schéma de Cohérence Territorial de l'Agglomération Thionvilloise (SCOTAT) n'avait jamais pu se mettre en place depuis 2004 et l'association des maires des deux arrondissements ne fonctionnait plus puisque la moitié des maires refusaient d'y participer. Aujourd'hui, le SCOTAT est installé et Thionville y est reconnue et respectée avec une représentation conforme à sa place

dans notre agglomération. L'association des maires est rassemblée et fonctionne dans un climat cordial.

Thionville a joué un rôle central et déterminant dans la résolution de ces situations, ce qui a permis d'aboutir à ce résultat. Notre ville a su mieux que jamais tisser des liens nouveaux à l'échelle de notre territoire nord mosellan et transfrontalier avec la Vallée de la Fensch, la Ville de Metz ou encore celles de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette.

Alors, à l'aube de l'année 2010, je veux vous dire ma confiance en l'avenir pour peu que nous soyons unis dans notre volonté commune de surmonter les difficultés de notre temps.

L'Humanité est face à des enjeux cruciaux, notamment ceux objets du sommet de Copenhague, qui exigent une prise de conscience globale pour construire une société nouvelle, écologique et solidaire.

D'une manière générale, nous n'avons aucune raison de céder à la peur, que certains semblent pourtant vouloir distiller partout comme un poison visant à opposer les êtres humains entre eux, si nous décidons de nous faire confiance plutôt que de cultiver la méfiance.

En cette période de fêtes, mes pensées vont tout particulièrement vers ceux qui sont seuls, dans la peine ou la douleur.

A toutes les Thionvilloises et tous les Thionvillois, je souhaite une année 2010 écologique, solidaire et fraternelle.



Bertrand MERTZ
Maire de Thionville
Conseiller Général de la Moselle

RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : QUELLE STRATÉGIE D'AVENIR POUR THIONVILLE ?

Avec la possibilité de constituer une communauté urbaine de plus de 600 000 habitants, les intercommunalités de l'axe Metz-Thionville se doivent d'inscrire leur action dans un possible regroupement à l'échelle du Nord-Mosellan. C'est dans ce contexte que s'inscrit la démarche de rapprochement entre Metz et Thionville, initiée actuellement. Un tel regroupement constituerait un atout de poids, notamment pour mieux aborder les dossiers transfrontaliers...

Le Comité Balladur, chargé de travailler sur la modernisation du fonctionnement des collectivités territoriales, a émis il y a quelques mois une vingtaine de propositions. L'une d'elles concerne la création de métropoles pour 2014. Sont concernées Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Strasbourg, Rouen, Toulon et Rennes.

Le quart Nord-Est de la France est totalement oublié. Aucune métropole n'est officiellement reconnue entre Lille et Strasbourg.

Une absence de poids qui crée un déséquilibre réel pour la région et qui risque de porter préjudice aux habitants de ces zones oubliées, si elle devait se confirmer.

Aussi, dans ce contexte, les Maires des deux plus importantes villes mosellanes, Metz et Thionville, ont décidé d'initier un rapprochement nécessaire, qui permettrait à la Lorraine d'exister sur le plan national, d'obtenir une reconnaissance forte des territoires et surtout de voir ses compétences s'accroître, à l'instar d'autres communautés urbaines en France. En un mot : jouer dans la cour des grands !



Première réunion des quatorze présidents d'intercommunalités situées entre Metz et Thionville, à l'initiative de Dominique Gros, Maire de Metz.

DANS LES COULISSES DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE...

Les dernières fêtes de fin d'année ont été une fois encore un succès populaire, réunissant petits et grands lors des animations organisées conjointement par la Ville, l'A.P.E.C.E.T., le Républicain Lorrain et l'O.M.S. Cette réussite est également le fruit d'un travail actif des agents de la Ville de Thionville et des associations locales, qui se sont mobilisés dès le mois de septembre pour offrir aux Thionvillois des fêtes de fin d'année inoubliables. Retour en images sur les préparatifs de Noël...

Le défilé de Saint-Nicolas

Nouveauté en 2009 : le défilé de Saint-Nicolas a été organisé par la Ville de Thionville, en collaboration avec les associations thionvilloises à l'image des Amis du Vieux Château de Volkrange, en pleine préparation d'un des chars du défilé.

Le dimanche 6 décembre, le cortège a été ouvert par la brigade équestre municipale, la troupe équestre de Manom et la Musique des Sapeurs-Pompiers. Au total, ce sont 12 chars, 10 troupes d'animation et 5 groupes de musique qui ont participé au défilé de la Saint-Nicolas...



La patinoire de Thionville

Les agents des services techniques de la Ville ont installé et aménagé la patinoire de 380 m², place Claude Arnoult.

Comme chaque année, les bénévoles de l'Office Municipal des Sports ont veillé au bon fonctionnement de la patinoire, avec l'aide de la Direction Jeunesse et Sports de la Ville.



Le marché de Noël

Une trentaine de chalets destinés à la vente de tartines, de soupes, de crêpes, de gaufres, de vin chaud, de miel, de produits artisanaux, de déco et de bijoux, a été installée, place du Marché. Un nouvel emplacement très apprécié par le public.



Les illuminations de la Ville

Cette année encore, la décoration des rues a été soigneusement étudiée par les agents de la Ville, toujours dans un souci d'économie d'énergie par l'utilisation de LEDs.

Les nouveautés de 2009 : les portes de lumière à l'entrée de la patinoire et du marché de Noël et les bâtons de lumière (LEDs) face à l'Hôtel de Ville.

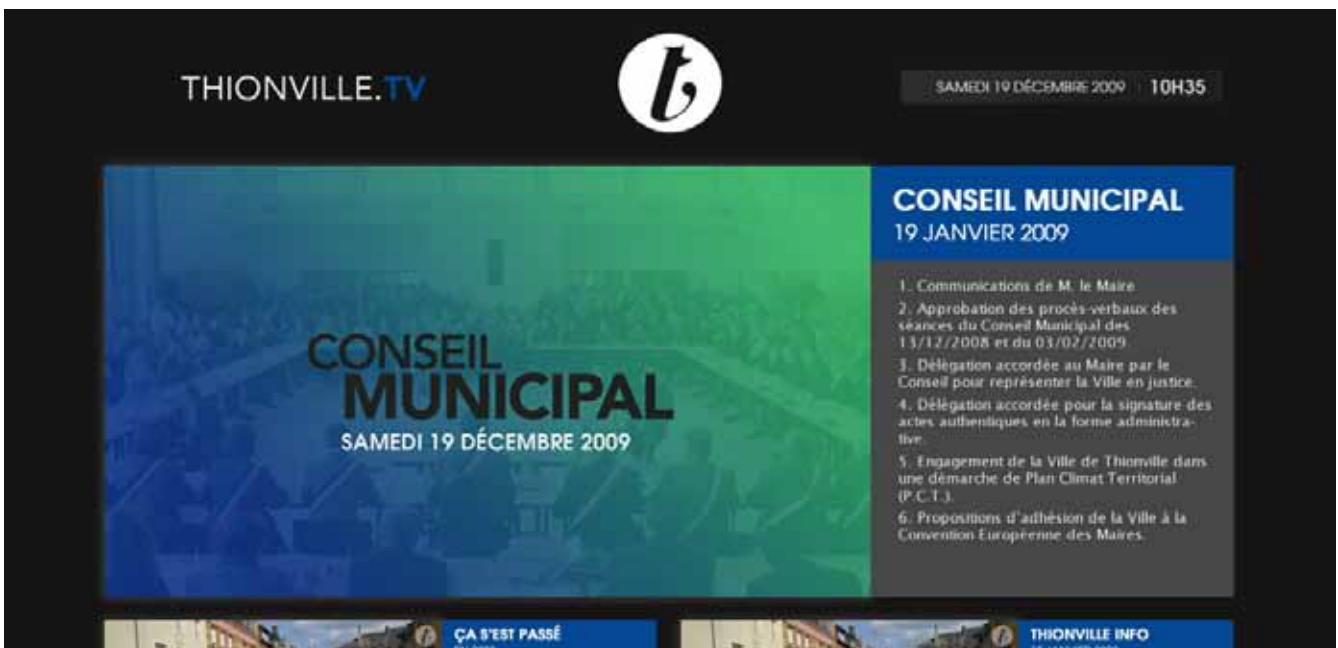


DEUX NOUVEAUX SITES INTERNET POUR LES THIONVILLOIS

La Ville de Thionville a souhaité offrir aux Thionvillois deux nouveaux sites Internet permettant un accès à toutes les informations utiles rapidement et facilement...



www.thionville.fr accessible à partir du 15 janvier 2010



Chaque Conseil Municipal est dorénavant filmé et diffusé en direct sur www.thionville.tv



Découvrir le patrimoine et l'histoire de Thionville, s'informer des projets urbains de la Ville, connaître les horaires de ramassage des déchets ménagers... L'ambition du nouveau site de la Ville de Thionville www.thionville.fr est de vous informer de l'actualité de votre ville en quelques clics. Il sera mis en ligne à partir du 15 janvier.

Vos démarches au quotidien (demande d'une carte d'identité, d'un passeport, déclaration d'une naissance...) vous seront expliquées en ligne à compter de ce mois de janvier.

Rendez-vous sur l'onglet «Solidarité» pour connaître les services de garde (pharmacie, urgence) ou encore les centres de soins. Dans la partie «Qualité de vie», vous pourrez notamment vous informer sur la qualité de l'air, les possibilités en termes de transports, ou encore l'offre de stationnement à Thionville...

L'ensemble des équipements culturels et sportifs vous sera présenté respectivement dans les rubriques «Culture» et «Sports»: retrouvez par exemple les lieux d'expositions, les festivals, les salons de la Ville ou encore les associations sportives de Thionville dans le guide des sports...

Retrouvez également les coordonnées de l'ensemble des établissements scolaires de la Ville sous l'onglet «Éducation».

L'activité économique aura aussi sa place sur le nouveau site Internet, dans la rubrique «Économie»: vous y trouverez par exemple les dates des foires et marchés qui se tiennent à Thionville.

De plus, les quartiers et quartiers-villages vous seront présentés, ainsi que les heures d'ouverture des permanences administratives et celles des élus.

Le site Internet permettra aussi de vous informer sur l'actualité de la Ville de Thionville au moyen d'actualités très fréquemment mises à jour.

Enfin, le site proposera d'ici quelques mois de nombreux services, qui vous faciliteront la vie, notamment le paiement en ligne de la cantine scolaire de vos enfants ou de votre facture d'eau.

Parallèlement à la refonte de cet outil web, un nouveau site a vu le jour le 19 décembre dernier, lors du Conseil Municipal, retransmis en direct.

www.thionville.tv est dédié exclusivement à la vidéo. Tous les quinze jours, vous aurez l'occasion de découvrir une émission nouvelle, composée de reportages d'actualité, d'information, de retour en image sur les événements passés, ainsi que la diffusion de l'agenda de la Ville pour le mois à venir.

Plus qu'un outil de communication, il s'agit d'un véritable instrument d'information, interactif, participant au développement du lien social. Les Thionvillois pourront s'y retrouver, la parole leur sera donnée, les initiatives collectives et/ou individuelles seront valorisées...

Par ailleurs, les Conseils Municipaux seront systématiquement filmés et diffusés en direct, puis consultables à la demande point par point.

BEL AIR : UN HÔPITAL EN DEVENIR

Le CHR Metz-Thionville assure au quotidien sa mission de service public en prenant en charge la demande toujours croissante de soins hospitaliers.

Ainsi, le site de Thionville connaîtra prochainement une rénovation complète et une restructuration totale de ses services et de ses hôpitaux, rendue possible grâce à l'attribution d'une aide financière majeure de 60 millions d'euros - trois millions d'euros annuels pendant 20 ans - par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine.

Le plan directeur prévoit notamment :

- le regroupement sur le site de l'hôpital Bel Air des activités se trouvant à l'hôpital Beauregard. Ce projet permettra une meilleure prise en charge des patients tant en confort hôtelier que par la proximité des plateaux techniques, la reconstruction d'un pôle femme-enfant adapté à l'activité - avec une projection de 3000 accouchements - en lieu et place de la tour de pédiatrie,

- la construction d'un pôle de psychiatrie d'une capacité de 100 lits et places dans le cadre du Plan de Santé Mentale sur le site de l'hôpital Bel Air, la recomposition des différentes unités de l'hôpital Bel Air : hospitalisation, soins, exploration et logistique médicale,

- la modernisation globale du site de Thionville - rénovation de l'ensemble des structures - dont le bloc opératoire et le plateau technique d'endoscopie.

Toutefois, malgré ces projets d'importance, l'activité de radiothérapie semble en danger sur le site de Thionville. En octobre 2009, le Conseil d'Administration du CHR a décidé la réorganisation de l'activité de radiothérapie.



Concrètement, le CHR de Metz-Thionville exerçait jusqu'alors une activité de radiothérapie sur deux sites : Bon Secours à Metz et Bel Air à Thionville.

Selon le CHR, le niveau d'activité du site de Thionville était sous le seuil minimal d'activité de 600 patients traités par an, « ce qui aurait pu conduire à terme le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Lorraine à fermer définitivement l'activité thionvilloise » (délibération n°2009/54).

Aussi, le CHR a souhaité anticiper cette situation par le regroupement des activités des deux sites sur Metz « afin de rompre l'isolement thionvillois et favoriser une masse critique d'activité » (délibération n°2009/54).

Une activité de consultation en radiologie et en oncologie sera toutefois maintenue sur Thionville, afin de conserver une filière de soins sur ce bassin.

Le CHR a souhaité cependant solliciter « la suspension temporaire » des activités de radiothérapie thionvilloises, afin de ne pas perdre l'autorisation sur le site de Thionville.

Les médecins de Thionville et notamment ceux de la Clinique Ambroise Paré ont fait part du souhait du maintien de cette activité, dont la disparition risquerait de nuire à la bonne coopération entre les cliniques et le CHR.

À la demande de Bertrand Mertz, Président suppléant du Conseil d'Administration du CHR, cette instance s'est réunie à l'hôpital Bel Air le 18 décembre 2009. Cette réunion du Conseil d'Administration a fait suite à un travail de fond effectué par Brigitte Vaïsse, Dominique Meli et Bertrand Mertz, membres du CA du CHR, et épaulé par le Dr Thomas Capochichi, conseiller municipal délégué à la Santé.

Bertrand Mertz a soutenu la nécessité d'investissements importants sur le site de Bel Air et a réaffirmé la volonté des Thionvillois de voir maintenue l'activité de radiothérapie sur le site de Thionville pour éviter les déplacements fréquents et fatigants des malades.

À cet effet, il a sollicité un calendrier précis en ce qui concerne l'installation d'un nouvel accélérateur de particules. Si nécessaire, une activité multisite des médecins doit être envisagée sur le site Metz-Thionville.

Bertrand Mertz a également demandé au sénateur Jean-Marc Todeschini de questionner Madame la Ministre de la Santé sur ce sujet. En effet, les choix en matière de politique sanitaire procèdent de la politique gouvernementale et s'inscrivent dans le cadre de la loi et plus particulièrement de la récente réforme dite « Hôpital, Patients, Santé, Territoires ». Madame Anatole-Touzé, Directrice Générale du CHR Metz-Thionville, lors du Conseil d'Administration du 18 décembre 2009, a pris des engagements clairs et précis. Ainsi, ce sont 77 Millions d'euros qui seront investis sur le site de Bel Air dans les années à venir.

S'agissant de la radiothérapie, la suspension de l'activité, liée au seul problème du recrutement de praticiens, la directrice du CHR a pris l'engagement d'une réouverture du service aussi vite que possible!

LES PRIORITÉS ET ENJEUX DU SITE DE THIONVILLE ...

La rénovation des unités d'hospitalisation du site de Bel Air et le transfert des activités de Beauregard :

- le transfert des activités de pneumologie début 2011,
- le transfert des activités d'endocrinologie début 2011,
- le transfert des activités de dermatologie fin du 1^{er} semestre 2011.

Tout ceci permettra le regroupement sur le site de Bel Air, avant mi-2011, d'activités cliniques actuellement localisées sur le site de Beauregard. Cela permettra aussi une amélioration de la prise en charge des patients, et la constitution d'un secteur identifié d'éducation thérapeutique et de consultations, ainsi que la construction d'un bâtiment sur le site de Bel Air pour la prise en charge des patients psychiatriques.

En effet, dans le cadre du Plan Régional d'Investissement en Santé Mentale, 8 millions d'euros ont été alloués pour ce projet estimé à 16 millions.

Les grandes lignes :

- 60 lits contre 40 actuellement,
- ouverture de locaux communs (accueil, bureaux, salles de réunions),
- création d'un hôpital de jour intersectoriel de 15 places.

DES DÉFIBRILLATEURS POUR SAUVER DES VIES...

L'association « Club Cœur et Santé de Thionville » a décidé de mettre à disposition de la Ville de Thionville six défibrillateurs automatiques permettant de faire face à des situations d'urgence cardiaque.

En France, l'arrêt cardiaque inopiné est responsable de 40 000 à 60 000 morts par an, soit près de 130 morts par jour. Le taux de survie sans séquelle est très faible - 2 à 5 % - et diminue de 10 % chaque minute. La mise en place d'un massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur dans les 5 premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque augmentent à plus de 30 % les chances de survie sans séquelle.

En généralisant la présence de défibrillateurs en accès public dans les lieux de grande affluence humaine, tout citoyen peut donc dispenser les gestes de premiers secours en augmentant ainsi le taux de survie sans séquelle et en diminuant le nombre de décès liés à une fibrillation ventriculaire.

La Ville de Thionville a acheté cette année trois défibrillateurs semi-automatiques se trouvant au bureau de la Police Municipale (rue Georges Ditsch), au Centre Multisports de la Milliaire et aux Services Techniques Municipaux dans le cadre de la tenue de manifestations.

L'Union des Caisses de Crédit Mutuel du District de Thionville a fait don de six défibrillateurs automatiques au Club Cœur et Santé de Thionville, qui lui-même, en a mis quatre, courant décembre, à disposition de la Ville.

L'emplacement des défibrillateurs a été fixé au Gymnase Paul Dalmar, à la Salle Multifonctionnelle de Veymerange, au Centre socio-culturel Saint-Michel de Volkrange et au Stade Jeanne d'Arc. Par ailleurs, les deux autres défibrillateurs ont été remis aux collèges et lycées privés Saint-Pierre Chanel et Notre-Dame de la Providence, non équipés à ce jour, contrairement aux lycées publics thionvillois qui disposent tous d'un défibrillateur.

La Ville, en collaboration avec le Club Cœur et Santé de Thionville, Santé Intercom 57 et la commission défibrillation, mène une réflexion sur l'installation de défibrillateurs sur son territoire et envisage de doter peu à peu les structures sportives et les lieux de grande affluence.



LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Il existe aujourd'hui une grande variété de termes pour dénommer les structures qui accueillent les jeunes enfants. « Thionville Infos » vous propose de mieux comprendre ces nouvelles appellations à travers l'abécédaire de la petite enfance ...

Crèches collectives

L'établissement propose un accueil régulier pour les enfants de moins de 4 ans dont les parents exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi, sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

L'établissement peut être géré par une association, une entreprise ou une collectivité territoriale.

Leur appellation va dépendre du mode de gestion :

Crèche de Personnel ou privée, elle est réservée au Personnel de l'Entreprise et gérée par celle-ci ;

Crèche municipale, elle est réservée aux habitants de la ville ou du secteur avoisinant et gérée par la commune ;

Crèche parentale, elle est gérée par des parents bénévoles regroupés en association type loi 1901/1908.

Des parents participent à l'accueil des enfants, aidés par des professionnel(le)s de la petite enfance permanent(e)s et qualifié(e)s.

Crèches familiales

La crèche familiale regroupe des assistantes maternelles agréées, sous la responsabilité d'une professionnelle qui fait le lien avec les parents. L'enfant est accueilli chez l'assistante maternelle qui est employée et rémunérée par la crèche.

La crèche familiale assure le travail et la gestion administrative de la rémunération des assistantes maternelles. Elle peut être gérée par une commune ou une association parentale.

Haltes-garderies

L'établissement propose un accueil temporaire ou occasionnel pour des enfants de moins de 6 ans. Il permet un accueil ponctuel d'enfants dont les parents ne travaillent pas ou plus régulièrement ou travaillent à temps partiel. Sous la responsabilité d'un personnel qualifié, l'établissement peut être géré par une association ou une collectivité territoriale.

Elle devient « Halte-garderie parentale » si l'établissement est géré par une association de parents qui participent à l'accueil des enfants.

Jardins d'enfants ou jardins d'éveil

Le jardin d'enfants est une passerelle qui accueille les enfants de 2 à 3 ans qui ont fréquenté les structures collectives de type crèche avant l'entrée à l'école.

Micro-crèches

A mi-chemin entre le mode de garde individuel et collectif, la micro-crèche accueille au maximum 9 enfants de moins de 6 ans. 3 professionnels assurent l'encadrement. Le lieu doit être spacieux et sécurisé. Il peut s'agir d'une maison, d'un appartement, ou encore d'un local mis à disposition par la mairie.

Le gestionnaire peut être une association, un regroupement d'assistants maternels, une commune ou une entreprise.

Multi-accueils

Ces établissements sont caractérisés par une variété de type d'accueil dans la même structure. Ils peuvent assurer un accueil collectif régulier comme en crèche ou occasionnel comme en halte-garderie. Ils deviennent « multi-accueil parental » s'ils sont gérés par des parents bénévoles regroupés en association type loi 1901/1908.



INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'élection des membres du Conseil Municipal des Enfants s'est déroulée dans les seize établissements scolaires de Thionville le vendredi 20 novembre dernier, veille de la Journée consacrée aux Droits de l'Enfant en France. Les écoliers se sont fortement mobilisés, ainsi que les enseignants et les parents d'élèves. « Thionville Infos » revient sur cette élection et notamment sur les thèmes de campagne plébiscités par les enfants.

Avant l'élection, les enfants des classes de CM1 et CM2 ont formé des listes et proposé des thématiques de campagne. Une initiative prise au sérieux par les enfants qui ont souhaité défendre leurs idées comme par exemple : « manger bio », « moins de violence », « plus de transports en commun », « plus de pistes cyclables »... D'autres idées plus étonnantes sont venues à l'esprit des écoliers : « créer un Legoland », « changer la couleur des bâtiments publics », « l'élection de Miss 8-14 ans à l'occasion du défilé de Saint-Nicolas », « créer un zoo »...

Un week-end de sensibilisation avec les enfants élus s'est déroulé les 5 et 6 décembre derniers à Vigy. Une occasion de rapprocher les enfants par affinité et sensibilité.

Ce week-end de travail avait également comme objectif de créer des commissions de projets dans lesquelles les enfants pourraient s'inscrire.

Commission n° 1 : éducation / écoles

Thématiques retenues :

- organisation de mercredis extra scolaires avec activités musicales, sportives et de l'art plastique
- création d'espaces verts à l'école avec gazon, jardins potagers et botaniques
- plus d'intervenants et de professionnels dans l'école
- plus de classes vertes
- de meilleurs plats à la cantine et une participation des enfants à la préparation
- envoi de fournitures scolaires aux écoliers d'autres pays dans le monde
- mise en place d'un pédibus pour moins de CO2.

Enfants participants :

Marion KOLODZIEJEK - Mathilde WOLF - Zoé DESRUMAUX - Arthur GIL - Hector COGNOT - Mélanie LECORNEY - Aurore CASSE

Commission n° 2 : travaux / urbanisme

Thématiques retenues :

- plus de sécurité pour les piétons, création de passages et sentiers piétonniers
- développement des transports en commun entre les villages, quartiers et centre-ville
- terrains de besoins pour les chiens près des parcs, dans les villages et les quartiers
- création de pistes cyclables entre les villages, les quartiers et le centre ville
- réfection de tous les parkings
- augmentation de la floraison urbaine.

Enfants participants :

Sorenza ZAGO - Shana SICURANZA - Clara MRAZEK - Maya BIVER - Sophia GHOUNIME - Manáé LOPES - Lybia BOUKHALFA - Rachid MIHOUBI



Le Conseil Municipal des Enfants installé le 16 décembre 2009.



A l'issue du week-end de travail et de préparation du conseil d'installation, les jeunes élus municipaux ont remis les clefs de la Ville à Saint-Nicolas, premier geste officiel du Conseil Municipal des Enfants.

Commission n° 3: sports / jeunesse

Thématiques retenues :

- création de pistes pour VTT
- organiser une rencontre sportive inter-écoles
- développer la solidarité dans le sport en partenariat avec la commission solidarité.

Enfants participants :

Amir JASNIAK - Maxime CHEE - Lauranne GRIMBOWSKI - Arthur BREVALLE - Jawel LAHCENE - Aymeric OSCENDA - Paul VOIRGARD - Alexandra CRISTESCU - Betty POIROT - Audrey NEUMANN - Mathieu PANEK

Commission n° 4: solidarité / humanitaire

Thématiques retenues : poubelles tri sélectif

- plus d'arbres et de verdure en Ville
- mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement par affiches
- instaurer une journée sans voitures
- plus de pistes cyclables et de points de location de vélos
- création d'un système de pédibus.

Enfants participants :

Luna GIL - Quentin RADDE GALERA - Samira AYACHE - Antoine BECK - Juliette SCHEFFER - Zakariya REMAOUN - Marie COLAS - Christopher DUMONT - Alexis SCHMIDT - Justine GUEDRA - Enya LINSTER - Jules HOUPLON

Commission n° 5: environnement/développement durable

Thématiques retenues :

- mise en place de poubelles enterrées, mise à disposition de poubelles tri sélectif
- plus d'arbres et de verdure en Ville
- mise en œuvre de campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement par affiches

- instaurer une journée sans voitures
- plus de pistes cyclables et de points de location de vélos
- création d'un système de pédibus.

Enfants participants :

Luna GIL - Quentin RADDE GALERA - Samira AYACHE - Antoine BECK - Juliette SCHEFFER - Zakariya REMAOUN - Marie COLAS - Christopher DUMONT - Alexis SCHMIDT - Justine GUEDRA - Enya LINSTER - Jules HOUPLON

Commission n° 6: culture art de vivre

Thématiques retenues :

sur le thème «Culture dans l'air, culture d'Ailleurs», projet de découverte du monde au travers de fêtes d'autres traditions, culinaires, instrumentales et musicales, danses, jeux d'ailleurs, peintures, expositions de dessins d'enfants.

Enfants participants:

Charlie WEBER - Kevine N'DONGO - Nabil BOUHARIRA - Emma BERCHE FUCHS - Nicolas PROUVOST - Benjamin TRENDIA - Maxime URSCHER - Justine JUPIN - Inès TIBOR

Commission n° 7: tourisme

Thématiques retenues :

- augmentation des spectacles le dimanche
- aménager des sentiers promeneurs
- choisir les livres
- développer les petits commerces dans les villages
- créer un petit train pour le tour de la Ville
- développer les transports en commun
- programmer des animations musicales, créer un Legoland.

Enfants participants :

Emini JORGEN BAJRAM - Amira ZAZOUA - Lucas POGGIOLINI - Vincent HAAG - Camille MALLET - Adèle JACQUESSON - Antoine GUALTIERI - Thomas DIAS

L'URGENCE CLIMATIQUE : PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL!

« Faire de Thionville une ville écologique et solidaire » est bien plus qu'un simple slogan. C'est avant tout une ligne directrice basée sur la responsabilité et l'action. L'équipe municipale mène depuis plus d'un an et demi des opérations concrètes, destinées à réduire son empreinte carbone, dans quatre domaines : l'énergie, la mobilité, les déchets et la préservation de la biodiversité. « Thionville Infos » vous présente les premiers résultats de ses engagements...

Sur les bâtiments municipaux

La Ville de Thionville a réalisé son bilan carbone « patrimoine » sur l'exercice 2008. L'objectif était d'identifier les postes les plus énergivores et de prendre des mesures efficaces pour les réduire. Le poste « chauffage » concentre à lui seul 81,3 % des émissions de gaz à effet de serre de la Ville, essentiellement dues à la combustion d'énergie fossile. La Ville possède un patrimoine immobilier important d'environ 250 emprises chauffées. Une moitié est mise à disposition des associations ou louée à des entreprises privées ou du personnel communal. Ces derniers en assurent le coût de l'énergie. Toutefois la Ville de Thionville en garde l'exploitation et la maintenance par l'intermédiaire d'un prestataire externe.

L'autre moitié est mise à disposition du service public avec 1/3 de bâtiments scolaires et 1/5 d'équipements sportifs.

Aussi, la Ville s'est employée à l'isolation des bâtiments municipaux à hauteur d'un million d'euros en 2009 et investira 1,4 million d'euros en 2010. Par ailleurs, à l'occasion de la préparation du renouvellement des marchés thermiques, la Ville a fortement acté la réduction des consommations énergétiques en fixant un objectif à 10 % sur les quatre prochaines années.

Sur les matériaux et services entrants

La Ville a signé en avril 2009 une charte d'achats éco-responsable, qui détermine l'utilisation de certains matériaux réputés écologiquement responsables. Aussi, la Ville s'est dotée de papier recyclé, de produits d'hygiène et de nettoyage écologiques, de papier d'essuyage à usage unique recyclé, de peinture sans CMR - substances jugées dangereuses (cancérogènes, mutagènes, reproductibles) -, de mobiliers sans formaldéhyde, de produits phytosanitaires sans risques pour les utilisateurs et l'environnement.

Sur les véhicules municipaux

Le parc automobile de la Ville a été renouvelé par l'achat de 8 véhicules Gaz Naturel pour Véhicule (GNV), ce qui la rend propriétaire de 27 véhicules propres au total, soit 18 % de l'ensemble de sa flotte.

A ce jour, un Nm³ (unité : Normal mètre cube) de gaz est 34 % moins cher qu'un litre d'essence sans plomb, les émissions de



CO2 sont moindres de 40 % par rapport à un véhicule essence et ne rejette aucune particule.

En terme de dépense, la Ville de Thionville réalise une économie de 76 % en utilisant un véhicule GNV plutôt qu'un véhicule essence.

Pour les années à venir, la volonté de la Ville est de remplacer les véhicules de la flotte municipale par des véhicules propres, dans la limite de l'offre existante et proposée par les concessionnaires au moment de l'achat.

Sur les consommations électriques

L'objectif de l'année 2009 a été de rationaliser la consommation des équipements informatiques et d'orienter le renouvellement des

QU'EST-CE QUE LE G.N.V. - GAZ NATUREL POUR LES VÉHICULES ?

Le Gaz Naturel pour les Véhicules est un carburant de substitution écologique.

Ce gaz se compose essentiellement de méthane et d'autres hydrocarbures très légers, ce qui présente de grands avantages énergétiques et environnementaux.

C'est une véritable solution face aux problèmes de pollution et nuisance sonore.

Ensuite, il ne dégage lors de sa combustion, ni odeurs, ni fumées noires, ni substances nocives pour la santé, telles que le benzène, le plomb ou le soufre.

Il faut savoir que les moteurs Diesel émettent 20% de CO2 en moins par rapport aux moteurs à essence. Le GNV en émet 5% en moins mais n'émet aucune particule contrairement au diesel!

Enfin, étant plus léger que l'air, il se dilue rapidement dans l'atmosphère.

LUMIÈRES ÉTEINTES SUR LA VILLE

En écho au Sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague, WWF et la Ville de Thionville s'associent pour le rendez-vous 2010 d'Earth Hour qui se tiendra le 27 mars. Le principe : éteindre pendant une heure les lumières de la Ville comme un geste symbolique de notre engagement pour une planète vivante!



équipements électriques vers du matériel à faible consommation d'énergie. Le gain prévisionnel de cette année est une réduction des émissions de 0,34 %.

Concernant l'éclairage public, un variateur de tension a été installé en 2009 dans un souci d'économie d'énergie. Une modernisation du parc « éclairé » est en cours avec le passage aux modules LEDs et une adaptation de la politique d'éclairage de la Ville - cette année, les illuminations de Noël étaient éteintes de minuit à six heures du matin.

L'ensemble de ces actions devrait permettre une réduction des émissions de 25 %.

Sur la mobilité

La Ville s'est engagée également à favoriser l'intermodalité « douce » par des actions concrètes : l'extension de la ligne 28 Le ThiBus avec un principe de gratuité sur l'ensemble du réseau Citéline pour les étudiants, les demandeurs d'emplois, les stagiaires de la formation professionnelle, les bénéficiaires du RSA, les seniors résidant à Thionville ; la création de six kilomètres de nouvelles pistes cyclables et la réfection d'un kilomètre de pistes existantes ou encore l'opération Pédibus, mise en place par l'association de Parents d'élèves APE Ensemble à Victor Hugo, qui favorise la marche à pied.

Le bilan global des actions engagées par la Ville permettra d'atteindre une réduction annuelle d'émission de gaz à effet de serre de l'ordre de 4% (ou 397 téqui-CO2), soit 397 allers-retours Paris New York), au-delà des objectifs européens de 1,8% annuels.

Par ailleurs, dans le droit fil de son engagement en faveur du respect de l'environnement, la Ville de Thionville a signé le 23 novembre dernier l'Ultimatum climatique lancé par onze ONG parmi lesquelles WWF, Greenpeace, Médecins du Monde. Cet appel avait notamment pour ambition de faire agir face à l'urgence des changements climatiques et de mobiliser les citoyens.

De nouveaux engagements pour 2010...

Mise en place d'un Plan Climat Territorial

Le Plan Climat Territorial présente un double objectif :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- l'adaptation du territoire à l'évolution inévitable du climat.

Il s'agit d'un projet territorial durable axé sur la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets. La diminution des émissions des gaz à effet de serre passera en priorité par des actions dans les secteurs diffus : transports et bâtiment. L'implication de tous les acteurs du territoire sera nécessaire à la mise en place du Plan Climat Territorial.

Adhésion de la Ville à la Convention des Maires engagés pour l'énergie locale durable

La Convention des Maires est l'union de villes européennes pour une énergie locale durable. La Convention des Maires constitue, à ce jour, l'initiative la plus ambitieuse pour inciter les collectivités locales et les citoyens à dépasser les objectifs climatiques et énergétiques européens. Energie-Cités entend encourager le plus grand nombre de ses villes membres à participer à cette initiative de la Commission européenne.

Les signataires de la convention s'engagent à :

- aller au-delà des objectifs fixés par l'UE, soit plus 20% pour 2020,
- concrétiser leur engagement dans un Plan d'Action Energie Durable,
- publier des rapports périodiques et ainsi faire connaître leurs progrès,
- encourager d'autres villes à rejoindre l'initiative,
- impliquer les citoyens et les acteurs de leur territoire.

Les domaines et secteurs cibles peuvent être la construction et le bâtiment, les infrastructures municipales, l'aménagement urbain ou encore la sensibilisation et l'éducation.

DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES THIONVILLOIS FRAGILES OU EN DIFFICULTÉ

Donner de son temps pour les autres est sans doute la plus belle preuve de générosité. On estime à environ 14 millions le nombre de bénévoles qui mettent leurs compétences, leur temps libre, leur engagement au service des autres en France. Ils constituent le cœur et le fondement de la vie associative. À Thionville, nombreux sont ceux qui s'engagent pour les autres, en témoigne la récente création de l'Association « Les P'tits Loups ».

Le 9 novembre dernier, une nouvelle association est née à Thionville. Intitulée « Les P'tits Loups », cette structure apportera un soutien matériel aux familles en difficulté ayant des enfants à charge, de la naissance à l'âge de 6 ans. Les parents pourront ainsi y trouver des vêtements, des produits alimentaires - petits pots, lait maternisé - et du matériel de puériculture.

Près de soixante-dix personnes ont bien voulu répondre favorablement à l'invitation lancée par le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Thionville, qui ont largement soutenu le groupe de bénévoles très motivé pour reprendre une activité si nécessaire pour les familles en difficulté. La Ville a bien sûr soutenu la générosité de cette nouvelle équipe présidée par Gérard Kremer.

Composé actuellement de 11 bénévoles, le Conseil d'Administration va prochainement travailler sur le fonctionnement concret de l'association, située au 3, rue du Cygne, propriété de l'O.P.H., loué par la Ville.

La constitution de cette nouvelle association est l'aboutissement d'une démarche partenariale menée par le C.C.A.S. qui a organisé des réunions de travail, mis en place des moyens de communication adéquats et apporté tous les conseils et l'aide logistique nécessaires pour voir le projet se concrétiser.

Aussi, le C.C.A.S. n'est pas seulement un financeur du monde associatif - même si ses aides sont importantes en la matière (*ndlr*,



Composition du Conseil d'Administration de l'Association « Les P'tits Loups »

Président : Gérard KREMER / Vice-Présidente : Isabelle DAUBESS / Trésorière : Patricia ZINTE / Trésorière adjointe : Lucie LUDEMANN / Secrétaire : Isabelle SEUTIN / Secrétaire adjointe : Véronique SCHMIT / Assesseurs : Jean-Luc GONELLA, Jacqueline DICK, Jacqueline HEITZMANN, Monique HENNEQUIN, Monique LEICK

OUVERTURE D'UN LIEU D'ÉCOUTE POUR LES JEUNES

L'association Emergence, en partenariat avec le C.C.A.S. de Thionville, a ouvert en novembre dernier un PAEJ - Point d'Accueil Écoute Jeune - à Thionville, 25 rue de la Vieille Porte.

Ce lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, d'orientation et de médiation s'inscrit en amont des interventions spécialisées en direction des jeunes. Il s'adresse en priorité aux adolescents et jeunes majeurs rencontrant diverses difficultés : conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduites à risques... Il s'adresse également aux parents de ces jeunes et à tout parent confronté à des difficultés éducatives avec son (ses) adolescent(s).

Les professionnels accueillants proposent un accueil et une écoute anonymes, gratuits, à tous les jeunes qui s'adressent à eux pour : se confier, être entendus, dire et comprendre ce qui fait tension, tels des conflits avec des proches, adultes ou pairs, dire parfois des souffrances qui nécessiteront un accompagnement vers des structures plus spécialisées...

Les jeunes peuvent « pousser la porte » - sans rendez-vous préalable - et bénéficier d'un entretien individuel. Ils peuvent également se faire accompagner par un adulte, venir à plusieurs et être reçus dans le cadre d'un entretien collectif. Les parents sont reçus sur rendez-vous, en dehors des temps de permanence. Les deux accueillants sont respectivement éducateur spécialisé et psychologue de la santé, ils sont garants des principes d'anonymat et de confidentialité. Le service est financé par le Conseil Général de la Moselle, la DDASS de la Moselle et la Communauté d'Agglomération « Thionville-Portes de France ».

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 17h - 19h

Mardi : 12h - 14h

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Tél. : 03 82 84 61 12

en 2008, le C.C.A.S. est venu en aide à une cinquantaine d'associations pour un montant de 416 080 euros) - mais se veut ainsi un véritable partenaire des structures associatives thionvilloises, reconnu pour son soutien sur tous les plans.

En témoigne la création récente du P.A.E.J. (cf. ci - contre) - Point d'Accueil Écoute Jeune - où le C.C.A.S. a joué un rôle d'interface auprès de l'association thionvilloise Emergence ou encore dans la fusion des Epis d'Or et de T.S.A. (Thionville - Soins et Aides), qui a donné naissance à une nouvelle structure, Theras Santé.

La signature de la charte U.T.O.P.I.A. (Union Thionvilloise pour l'Optimisation des Pratiques Associatives) en mai dernier est un autre exemple de l'engagement du C.C.A.S. Les ambitions de cette charte : stimuler et fédérer les initiatives, faire collaborer tous les acteurs de terrain et créer des synergies parmi le tissu associatif du territoire.

Mais si le C.C.A.S. apporte beaucoup, il reçoit également énormément grâce à l'implication de bénévoles sur le terrain.

A l'Espace Saint-Nicolas, nombreux sont ceux qui assurent la mise sous pli des invitations des différentes manifestations, organisent des animations - comme les lotos du mardi - ou encore cuisinent les gâteaux de Noël, servis aux derniers goûters dansants.

Par ailleurs, les bénévoles fréquentant les Clubs de Quartier - certains sont présents depuis 30 ans - participent à la Fête d'été de l'Espace Saint-Nicolas, en animant des stands, en participant à la mise en place des tables et au service pour les goûters de Noël. De même, à la Maison de Quartier de la Côte des Roses, deux bénévoles donnent de leur temps et de leurs compétences lors des ateliers d'apprentissage de la langue française. Aux côtés du personnel permanent, elles aident, tous les lundis et mardis après-midi, un groupe d'une vingtaine de femmes d'origines étrangères à acquérir les bases du français et participent également aux sorties culturelles proposées dans ce cadre...

RÉFECTION DE VOIRIE

Dans le cadre de l'entretien de ses voiries, la Ville de Thionville a engagé un programme de grosses réparations de voiries. Ce programme d'un montant de plus de 850 000 €, débuté au mois d'août dernier, a permis la réalisation d'importants travaux d'entretien des trottoirs et des chaussées de la Ville. Une partie de ces travaux a été réalisée de nuit, afin de minimiser les nuisances de circulation dans la commune. Une gêne a pu être occasionnée par ces travaux de nuit mais les riverains apprécieront le nouveau revêtement des routes et chaussées.

Renouvellement de la couche de roulement :

- Allée Bel Air :
section Chaussée d'Océanie - carrefour Château Jeannot,
- Boulevard Foch : *en totalité,*
- Chaussée d'Océanie :
section entre rue St Hubert et Allée Bel Air,
- Avenue Comte de Bertier :
reprise partielle des parties dégradées,
- Avenue Albert 1^{er} :
reprise partielle des parties dégradées,
- Quais Marchal et Crauser :
reprise partielle des parties dégradées,
- Rue Paul Albert :
section comprise entre la rue Alexandre Dreux et la rue St-Louis,
- Montée des Herbages : *en totalité,*
- Place du Général Hugo : *en totalité,*
- Place Marie - Louise : *chaussée en totalité,*
- Rue de Bourgogne :
section Place Notre-Dame - Place Marie - Louise,
- Route de Longwy :
réfection partielle des parties dégradées,
- Rue du Chardon : *section dégradée au droit du Lycée St-Pierre Chanel.*

Remplacement de bordures et mise aux normes de l'arrêt de bus :

- Avenue de Douai :
reprise des sections dégradées.

Dépose et repose de bordures et caniveaux /réfection de la chaussée et des trottoirs :

- Rue Lothaire (*en partie*),
- Boucle Jules Verne,
- Place Henri Lévy.

Reprises ponctuelles :

- Rue du Manège :
reprise des sections dégradées.

Renouvellement des couches de roulement avec amélioration :

- Plateau surélevé :
prolongement de la rue du Cygne au droit de la Place Turenne,

- Parking rue du Manège et parking Casemate Griesberg,
- Réfection du trottoir Rue Ausone (angle de l'Avenue Albert 1^{er}),
- Finition des trottoirs et mise aux normes de l'arrêt de bus Rue Paul Albert (section de l'avenue Merlin à la rue Alexandre Dreux).

Par ailleurs, les Services Techniques Municipaux ont également entrepris un programme d'entretien des trottoirs.

Dans ce cadre, des travaux de réfection sont intervenus sur 1 300 m² de trottoirs, à savoir :

- Rue des Roses, côté impair,
- Rue de la Cochelle (en partie),
- Chemin de la Guinguette (en partie),
- Rue du Rhin du n° 5 à 11,
- Rue du Chardon du n° 2 à 14,
- Rue des Tanneurs, côté impair,
- Rue Joffre (en partie),
- Rue du Rossignol (en partie),
- Rue de la Sportive (en partie),
- Allée du Couvent,
- Route de Nilvange (en partie).

Enfin, 6 kilomètres de pistes cyclables de la Ville ont fait l'objet de réfection pour améliorer le confort de circulation des piétons et des cyclistes :

- Route de Metz,
- Rue du Maréchal Joffre,
- Rue des Enfants de la Fensch,
- Place du Luxembourg,
- Avenue De Gaulle,
- Route de Manom,
- Route de Guentrange,
- Chaussée d'Asie (côté Lycée Colbert).

Sur ces pistes, les travaux de marquage seront réalisés courant 2010, les conditions climatiques ne le permettant pas actuellement.

En 2010, d'autres travaux sont également prévus avenues Vauban, Albert 1^{er} et Merlin.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS : LA RESPONSABILITÉ DES PARTICULIERS

Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents. En principe, la Ville est chargée de cet entretien mais les riverains ont certaines obligations !

Les occupants des immeubles et maisons bordant le trottoir sont tenus de laisser cette voie publique libre aux allers et venues des passants. Ils ne peuvent ni y planter des arbres, ni y déposer des matériaux et ordures. La présentation des déchets ménagers à la collecte est réglementée de telle sorte qu'ils ne doivent pas gêner la circulation des passants.

Concernant le déneigement, les riverains sont tenus de déneiger le trottoir longeant leur habitation. Le syndic a la charge d'assumer cette obligation au nom de la copropriété. À propos du balayage des trottoirs, hors période de neige ou de verglas et sur la même base de la responsabilité, les riverains de ces voies doivent assurer le balayage des trottoirs et des caniveaux des voies ouvertes au public. En effet, un lit de feuilles mortes constitue un risque pour le piéton au même titre que la neige ou le verglas.

Attention, faute d'entretien des trottoirs, votre responsabilité est engagée en cas d'accident devant chez vous, comme la chute d'un piéton, car les mesures de sauvegarde nécessaires n'auront pas été prises.



Travaux d'enrobés sur chaussée d'Océanie



Rue du cygne



Place Hugo



Pistes cyclables route de Metz

DE NOUVEAUX ASPIRATEURS POUR LA PROPRETÉ !

La Ville s'est équipée de nouveaux aspirateurs, appelés « diabolos » de la société Galopins. Les quatre aspirateurs, utilisés également pour le ramassage des déjections canines, seront mis en service dans un premier temps en centre-ville.

Coût à l'unité : 15 000 euros



Mise en place d'aspirateurs mobiles à Thionville

ROSALBINO BONACCI: LE PATRIARCHE DU CYCLISME

Après plus de vingt ans à la présidence du Cyclo Sport Thionvillois, Rosalbino Bonacci passe le témoin à son successeur Eric Chanson, tout en restant un vice-président plus qu'actif...

Ayant voué toute sa vie au cyclisme, Rosalbino avoue n'être jamais monté sur un vélo avant son arrivée en France en 1948. C'est en effet à l'âge de 19 ans que son chemin croise celui des vélos de course et il n'en lâchera plus le guidon ou plutôt si, après s'être essayé lui-même aux compétitions pendant deux ans, il préfère finalement se consacrer à entraîner les autres.

Il devient alors dirigeant et organise sa première course à Clouange en 1960. Il signe ensuite comme dirigeant au club de Manom. C'est finalement en 1975 qu'il fait ses débuts au Cyclo Sport Thionvillois - C.S.T. - pour remplir les fonctions de délégué des coureurs et des entraîneurs. Il verra ainsi se succéder plusieurs présidences et s'opposant en 1988 à la volonté du président de l'époque d'exporter coureurs et dirigeants vers la Ville de Yutz, il décide de reprendre en responsabilité le C.S.T. et en sera élu président.

Au fur et à mesure des années, sa fidélité et sa ténacité amènent le club à dépasser les limites du raisonnable en terme d'organisation - plus de dix-sept courses organisées en 2009 sans compter le championnat de Lorraine de cyclo-cross en décembre -, mais aussi en terme de résultats qui sont excellents et cela toutes catégories confondues.

Pourtant si ces succès en disent beaucoup, ils ne disent pas tout de ce que Rosalbino a pu apporter de sa générosité au C.S.T. et aux Thionvillois, et si les adhésions ont doublé depuis qu'il est président c'est à l'évidence grâce à sa volonté de démocratiser le cyclisme au sein de son club. En effet, le C.S.T., plutôt que de faire la course aux résultats, s'attache à entretenir un esprit et des valeurs familiales: ainsi la grande mobilisation de bénévoles a permis, entre autres, la création de l'école de vélo qui accueille les enfants entre 6 et 12 ans.

Dans ce même esprit, la vente de billets de tombola permet à tous d'adhérer au club gratuitement. Cette gestion faite de réciprocité M. Bonacci la cultive aussi en famille, puisque sa fille est elle-même secrétaire du club depuis de nombreuses années et sa femme, elle, fait la cuisine pour les cyclistes lors des courses.

Lorsqu'on interroge Rosalbino sur le secret de sa réussite, il répond qu'il a toujours entretenu des rapports de sympathie avec les autres. Au vu de son parcours associatif et des témoignages de ses proches, nous comprenons mieux pourquoi il a réussi à susciter cette confiance...

Merci M. Bonacci!



DEUX NOUVEAUX TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUES

L'Association Sportive des Portugais / Saint François et l'Union Sportive de Guenrange vont pouvoir à nouveau s'adonner à leur passion favorite, le football, avec la réalisation par la Ville de Thionville de deux nouveaux terrains synthétiques.

Les terrains de football en schiste du complexe sportif de la Plaine et du stade omnisports de Guenrange réalisés dans les années 80 et sur lesquels évoluent respectivement l'association Sportive Portugais/Saint François et l'Union Sportive de Guenrange étaient en très mauvais état et ne répondaient plus aux attentes des pratiquants, tant pour les compétitions que pour leur santé.

Lors de sa séance du 26 juin 2009, le Conseil Municipal a décidé d'aménager ces deux terrains en gazon synthétique, revêtement qui a l'avantage d'être praticable par tous les temps et de procurer un excellent confort de jeu.

Les travaux, dont le coût s'élève à plus de 980000 euros, ont débuté courant septembre. Le terrain de La Plaine devrait être achevé pour la fin de l'année et celui de Guenrange au printemps 2010. Un investissement important mais qui sera très vite rentabilisé. En effet, l'entretien d'un terrain synthétique est de l'ordre de 6000 euros par an tandis qu'une pelouse nécessite plus de 30000 euros d'entretien.

Pour la création de ces terrains, la Ville devrait percevoir des aides du Conseil Régional, du FEDER et de la Fédération Fran-

çaise de Football pour un montant de l'ordre de 622068 euros, soit environ 76% de leur coût HT.

Par ailleurs, d'un point de vue environnemental, un terrain synthétique n'a ni besoin d'arrosage, ni de produits phytosanitaires, ni de tonte.

Ces nouvelles aires en gazon synthétique permettront aux quelques cinq cents licenciés que représentent les deux clubs de bénéficier de meilleures conditions de pratique.

L'Association Sportive des Portugais/Saint François comprend 10 équipes dont 1 féminine; elle est forte de plus de 240 licenciés dont 32 féminines et 134 joueurs de moins de 18 ans. L'équipe première masculine évolue en Championnat Départemental de 1ère division et l'équipe féminine joue en Championnat Régional Honneur.

L'Union Sportive de Guenrange compte 200 licenciés (130 joueurs de moins de 18 ans) qui forment 12 équipes, dont l'équipe première qui évolue en Championnat Départemental de 2^{ème} Division.



LAURENT GUTMANN/JEAN BOILLOT: REGARDS CROISÉS

Le théâtre est plus que leur métier, c'est leur vie. Une vie partagée entre la création et la gestion d'un établissement culturel... Rencontre avec Laurent Gutmann, directeur du CDN - Centre Dramatique National - de Thionville-Lorraine de 2004 à 2009 et Jean Boillot, le nouveau directeur depuis le 1^{er} janvier 2010.

Thionville-Infos: Laurent Gutmann, que tirez-vous de votre expérience en tant que directeur du CDN de Thionville?

Laurent Gutmann: Je tire de cette expérience beaucoup de joie, d'angoisse, de fatigue, de rencontres, d'excitation, de théâtre, de fête, d'hésitations, d'erreurs, de réussites. Pas beaucoup de regrets et très peu de remords.

T.I.: Quel regard portez-vous sur le parcours de Laurent Gutmann, notamment sur son action à Thionville?

Jean Boillot: Un glorieux aîné même si nous sommes quasiment du même âge. Nous avons fréquenté à peu près les mêmes théâtres en même temps, à savoir essentiellement la Cité Internationale. Ensuite, nous avons des amours communs notamment Genet et des acteurs de prédilection. Laurent Gutmann est aussi un bâtisseur, un constructeur. Je vais essayer de consolider et de développer ensuite. Mais le Centre Dramatique n'est pas une mince affaire sur le territoire; c'est une structure nationale qui est implantée, qui est saine, en développement, en réseau...

T.I.: Quelle philosophie vous lie tous deux à la création artistique?

J.B.: C'est construire et se remettre en question, être dans un état de vie constamment intense.

L.G.: La création est une obligation parce que la vie est elle-même création et destruction. Nous sommes toujours dans un flux...

T.I.: Comment mener de front la création et la gestion d'un lieu culturel?

L.G.: Ce sont deux temporalités différentes: dans la gestion d'un lieu, nous sommes dans un rythme qui est celui du monde du travail, des saisons. C'est un temps scandé... A côté de cela, il y a le rythme de la création, qui lui est beaucoup plus fluctuant, insaisissable. Le temps de la création appelle du vide, du temps perdu. C'est assez difficile de concilier création et gestion sur une longue durée.

J.B.: Ces deux temps, je vais essayer de les associer sur la question du public. J'ai besoin aujourd'hui de savoir à qui je parle, à qui je m'adresse. J'ai l'impression qu'ici je vais le savoir très vite.

T.I.: Jean Boillot, quels sont vos projets pour Thionville?

J.B.: Nous allons continuer le travail effectué par Laurent et son équipe. Nous allons tenter d'ouvrir à toutes les générations. Je vais essayer de travailler sur certains types de public, en particulier le public adolescent. Sur la dimension transfrontalière, nous allons développer des temps forts, des festivals sur le regard que deux cultures peuvent avoir l'une envers l'autre. Ensuite, nous allons programmer les week-ends. C'est une réponse à un certain type de public transfrontalier. Je vais également ouvrir la programmation à la musique. Enfin, dès janvier, je vais animer un atelier libre hebdomadaire de pratiques musicale et théâtrale pour rencontrer les gens, en y invitant les artistes de passage dans la région...



CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE PLACE ANDRÉ MALRAUX

La Ville s'est donnée comme objectif de se doter d'une médiathèque moderne, fonctionnelle et adaptée aux nouveaux médias. L'ambition de cet équipement est de permettre à l'ensemble de la population de consulter ou d'emprunter tous les supports de culture à des fins d'éducation, de formation et de loisirs.

Un bureau d'études a d'ores et déjà travaillé sur ce dossier, les objectifs assignés étant la lisibilité de la médiathèque dans la ville, une organisation intérieure spacieuse et claire, une orientation facilitée du public, la flexibilité des espaces, un éclairage axé vers la lumière naturelle, une ouverture des espaces vers l'extérieur et, bien évidemment, une grande exigence environnementale.

La place André Malraux a été choisie pour devenir le lieu d'implantation de la médiathèque thionvilloise permettant ainsi de créer un pôle culturel en lien avec le Théâtre et l'Espace Le Paris, l'ensemble étant positionné sur le boulevard Foch, ce qui présente des facilités d'accès et de stationnement.

Un concours sera très prochainement lancé afin de mener à bien l'ensemble de ce projet. En effet, il est indispensable d'en confier l'étude et le suivi de réalisation à une équipe de maîtrise d'œuvre spécialisée.

Trois équipes seront retenues pour présenter un dossier expressif sur esquisse (proposition d'insertion, d'aménagement, solutions techniques...) et le lauréat du concours se verra alors confier une mission de maîtrise d'œuvre.

La médiathèque devrait être opérationnelle fin 2013. «Thionville Infos» ne manquera pas de vous informer de l'avancée de cette opération d'envergure, inscrite dans le projet de Ville de l'équipe municipale.

DU NOUVEAU À LA SALLE ADAGIO!

Outre sa belle et riche programmation en jazz, musique de chambre et musiques du monde qui lui vaut sa réputation, quelques nouveautés vous sont proposées à la salle Adagio cette saison...

Des spectacles jeune public

La salle Adagio accueille toute l'année les enfants des écoles de Thionville sur le temps scolaire. Les parents pourront dorénavant les accompagner à l'occasion de concerts destinés au jeune public.

Le cycle ***

Il est des artistes sur lesquels il est difficile de mettre une étiquette ou des projets qui ne peuvent se résumer à un concert. Aussi, la salle Adagio a choisi trois astérisques pour les représenter. Prochains concerts : Ab Ovo le 15 janvier, DAAU le 26 mars et Bastien Balt, Eddy la Gooyatsh, Kel et Alex Toucourt le 30 avril.

Autant d'occasions de découvrir la salle Adagio autrement.

L'INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

Depuis novembre 2000 le « B2i école » est obligatoire. Derrière ce sigle, qui semble issu de la Guerre des étoiles, se cache le « Brevet Informatique et Internet », une attestation dont devrait bénéficier chaque élève à l'issue de sa scolarité primaire.



En 2008, la grande majorité des élèves de Thionville était dans l'incapacité d'avoir accès aux nouvelles technologies, faute de disposer des moyens nécessaires dont la Ville aurait dû pourtant doter les écoles. Seuls quatre établissements testaient un système particulièrement lourd, à l'architecture complexe, onéreux, gourmand en matériel et en moyens humains. Sur ces bases, il était difficile d'amener 100 % des élèves du 1^{er} degré au niveau du « B2i » en 2010, comme demandé par l'Education Nationale !

Après une évaluation qui s'avéra très négative, une étude approfondie fut menée par les services municipaux. Elle aboutit à préparer un projet opérationnel réalisable en deux phases.

Durant l'été 2009, dans chaque école élémentaire fut aménagée une salle de classe conçue pour accueillir dans de bonnes conditions des groupes d'enfants dans le cadre d'une activité informatique (cloisons, plateaux de travail, câblage...), dotée dans un premier temps d'un poste très performant avec imprimante laser couleur et connexion à internet.

Pour 2010, cet effort important va se poursuivre. En effet, chaque école sera équipée de 6 terminaux légers, cet équipement pouvant être complété par les PC dont disposent déjà les écoles et qui proviennent de sources diverses (parents, coopératives scolaires...). Ainsi équipées, dès le second trimestre 2010, toutes les écoles seront prêtes à recevoir des « cartables électroniques ». Les postes seront connectés à un internet filtré et disposeront d'une messagerie, d'un pack bureautique et de 25 logiciels éducatifs, ceux-ci bien sûr choisis en concertation avec les enseignants. Les données seront hébergées sur un serveur commun à l'ensemble des écoles, garantissant ainsi la sécurisation et la maintenance de ce système. Mieux encore ! Des espaces inter-écoles (échanges, expos...) seront ouverts, les enfants et leurs parents pourront utiliser ce « cartable électronique » de chez eux, à partir des ordinateurs familiaux...

À la rentrée de septembre 2010, le retard sera comblé ! Ce dispositif ambitieux pourra enfin permettre à tous les enfants fréquentant les écoles de Thionville de se familiariser avec les nouvelles technologies dont ils auront besoin durant la suite de leur scolarité et de décrocher le précieux « B2i ». Objectif : 100 % !

LE PROTESTANTISME À THIONVILLE : UNE PAROISSE IMPLIQUÉE ET GÉNÉREUSE

Si le protestantisme ne s'étend que tardivement sur le territoire thionvillois, c'est parce que celui-ci faisait partie jusqu'en 1659 du Duché de Luxembourg, lui-même sous domination espagnole...

Cette puissance espagnole maintenait son contrôle contre cette nouvelle Eglise. Après la prise de la Ville par la France, la présence protestante restera discrète, notamment en raison de l'intolérance religieuse qui sévissait à l'époque. Ce n'est qu'avec le rattachement de la Moselle à l'Empire allemand en 1870 et l'afflux de protestants, militaires, ouvriers mais aussi cadres de la sidérurgie westphaliens que s'installe le protestantisme à Thionville. Un lieu de culte devient alors indispensable. Malgré l'indignation du clergé, la Municipalité de l'époque lui loue une salle du Beffroi pour 6 000 marks par an. Finalement, les travaux de l'actuel temple commencent en 1886 et son inauguration aura lieu le 28 novembre 1888.

Depuis 1963, un foyer est attaché à ce temple. Ce dernier n'a connu que peu de transformations si ce n'est en 2009 une meilleure accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite.

M. Focks, secrétaire du conseil presbytéral, se félicite de la solidité et de la durabilité des précieux édifices qui abritent la célébration du culte tous les dimanches à Thionville. Nouveauté depuis peu, la constitution d'un groupe de chanteurs Gospel durant chaque office.

Mais ces lieux permettent aussi la réunion de protestants, de catholiques mais aussi de tous ceux qui veulent se joindre à eux lors de la kermesse annuelle en novembre. Cet événement festif

est l'occasion de partager un repas, de participer à une loterie et de vendre des objets artisanaux fabriqués par les dames de la paroisse.

C'est dans ce même esprit que la communauté a mis en place un repas mensuel à thèmes où se retrouve une centaine de personnes et qui permet aussi de réunir les membres de cette paroisse qui s'étend à présent jusqu'au Luxembourg. Ces moments de rencontre sont possibles grâce au dévouement d'un grand nombre de bénévoles et également à l'élément fédérateur de la paroisse, le conseil presbytéral, constitué de dix membres élus pour six ans.

Ce conseil, dont Mme Kuthe est l'actuelle présidente, est en effet le moteur de cette volonté commune à tous les membres de cette paroisse de maintenir et d'approfondir les liens entre les protestants.

Aussi, un groupe de parole a été mis en place avec la participation d'une vingtaine de jeunes toutes les semaines, mais aussi en se tournant vers l'extérieur. Ainsi, le groupe de prière, qui se réunit tous les vendredis, compte en son sein des protestants mais aussi des catholiques.

D'ailleurs, dès cette année, la paroisse protestante de Thionville prévoit d'ouvrir ses repas mensuels à quelques convives non pratiquants pour échanger et s'interroger sur le sens de la vie et sur les fondements et principes de la croyance religieuse...



Kermesse annuelle du conseil presbytéral



L'ÉGLISE SAINT-MAXIMIN FÊTE SON 250^{ÈME} ANNIVERSAIRE (1760-2010)

L'église la plus ancienne et la plus connue de Thionville fête cette année son 250^{ème} anniversaire. L'occasion de revenir sur son histoire et son architecture si singulière...

Dans la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, l'église élevée entre les XV^{ème} et XVI^{ème} siècles est trop exiguë et ne permet plus le rassemblement des fidèles lors des grandes fêtes. Devant cette situation et les exigences des évêques de Metz, la municipalité d'alors dut se résoudre à entreprendre la construction d'un nouvel édifice.

Afin de partager le coût des travaux, la municipalité se rapproche du père abbé de Saint-Maximin de Trèves, curé perpétuel de la paroisse de Thionville. Ce dernier, peu enclin à engager ses propres deniers, tergiverse et de longues tractations seront nécessaires afin que le projet aboutisse.

En 1756, l'architecte messin Le Brun présente la préfiguration de la nouvelle église, tenant compte des contraintes liées à la configuration du site d'édification et au rôle de place forte

que tient Thionville à cette date. La nouvelle construction sera parallèle aux remparts de bords de Moselle, ses tours pourront servir de lieu d'observation et ses caves de magasins.

L'architecture générale est celle de son temps, à savoir de style néo-classique comportant une nef flanquée de deux collatéraux se terminant par un transept Wnon-saillant et une coupole à la croisée.

Les travaux prendront trois années et en 1759 la nouvelle église est prête à accueillir les fidèles. La bénédiction est donnée le 13 janvier 1760.

Les contraintes financières liées à l'édification conduisirent non seulement à une grande sobriété dans le décorum de sa façade mais aussi à la récupération d'un maximum d'objets



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE ST-MAXIMIN

La Communauté d'Agglomération « Portes de France - Thionville », sur demande de la Ville de Thionville, intégrera dans son programme 2010, consacré à la rénovation des édifices culturels, la mise en conformité électrique de l'église Saint-Maximin pour un montant total de 100 000 euros.

pour l'ornementation intérieure puis, sous la Révolution, à l'acquisition de biens religieux mis en vente. Malgré les économies entreprises, la municipalité s'est fortement endettée dans ce chantier. C'est ainsi qu'un orgue mis en vente comme bien national est acquis en 1791 tout comme le maître-autel, en 1793, auprès de la Chartreuse de Rettel. Les embellissements, notamment en matière de statuaire, continuèrent au XIX^{ème} siècle.

Le siège de 1870 meurtrit particulièrement Thionville et Saint-Maximin ne fut pas épargnée. Des restaurations et quelques modifications sont alors entreprises conduisant à une consécration de l'église en 1883. Suivra l'installation de nouveaux vitraux au cours de la décennie 1920-1930, détruits en 1944 et remplacés en 1949.

L'église Saint-Maximin a été classée au titre des Monuments historiques le 16 juillet 1984.

Retrouvez le programme complet du 250^{ème} anniversaire de l'église Saint-Maximin dans le supplément « Sortir à Thionville », avec de nombreuses animations, concerts et expositions, présentés par la Ville de Thionville et le Conseil de Fabrique.

Par ailleurs, un ouvrage, réalisé par la Ville de Thionville, est édité pour l'occasion, disponible au prix de 7 euros au Musée de la Tour au Puces et aux Archives Municipales.



ÉDITO

L'année 2009 est terminée.

Comme je l'ai déjà dit, cette année 2009 a été une bonne année pour nos villages. Des terrains de jeux pour enfants et ados, des voiries, un city stade, des agrandissements de vestiaires, des terrains de pétanque, des travaux de mise en sécurité... ont été menés à bien.

En ce début d'année 2010, nous travaillons déjà sur les budgets 2010, 2011, 2012 et 2013.

Les Conseillers Municipaux Délégués et moi-même recensons les besoins urgents dans les villages et ferons des propositions en vue de leurs réalisations.

Que l'année 2010 vous trouve tous en bonne santé et que vos vœux les plus chers soient réalisés....

François Combe

Adjoint au Maire en charge des Villages et des Villages-Quartiers

Nathalie Swol

Josy-Anne Oestreicher

Giocondo Cavalière

Conseillers Municipaux Délégués aux Villages

Jean-Luc Gonella

Conseiller Municipal



INFOS VILLAGES



Terrain de pétanque de Koeking

Création d'un local buvette au stade de Garche

Les travaux ont consisté en l'extension des vestiaires existants sur une surface d'environ 25m² pour la création d'un local buvette, et le traitement de la voirie, aux abords, a fait l'objet d'une réfection.

Cette opération s'est déroulée de août à novembre 2009 pour un coût total de 30 251 euros T.T.C.

Extension des vestiaires de Volkrange

Des travaux d'extension des vestiaires existants ont été réalisés afin d'y abriter un vestiaire joueurs et un vestiaire arbitre, et le traitement de la voirie aux abords, a été effectué.

Cette opération s'est déroulée de août à octobre 2009 pour un coût total de 53 650 euros T.T.C.

Des aires de rencontres dans les villages !

- Volkrange : réalisation d'un abri et d'un terrain de pétanque
- Elange et Veymerange : réalisation d'un abri et d'un terrain de football engazonné
- Koeking : réalisation d'un terrain de pétanque

Coût total : 37 500 euros H.T.

Impasse des Fougères

Travaux de finition de la voirie de l'impasse (caniveaux, entourage d'arbres, enrobé définitif)

Coût : 50 000 euros HT

Une nouvelle aire de jeux à Garche !

Différents travaux ont été réalisés à Garche : réalisation d'une aire de jeux petite enfance, rénovation de l'aire de jeux de la Croix de Pierre, réfection du terrain de pétanque, création d'un cheminement, plantation d'arbres et de haies pour un coût total de 70 000 euros H.T.

Enfin, un city stade a été aménagé pour un coût de 45 000 euros H.T.

Travaux à venir

- Place Notre-Dame des Neiges (Beuvange)
- Requalification de la place, réalisation d'un plateau surélevé dans le virage, aménagement d'une placette avec banc et espaces verts, plantation du talus.

Dans le cadre de ces travaux seront également repris les enrobés au fond de la rue des Bleuets.

Coût estimé à environ 100 000 euros H.T.

CRÉATION DES CONSEILS DE VILLAGE

Un groupe de travail a été mis en place et a été chargé de rédiger une charte appelée « Charte des Conseils de Villages » Ce groupe de travail est composé de :

- trois élus en charge de démocratie locale sur Thionville (Gérard Feireisen, Ariane Gilquin et Philippe Noller),
- des élus référents de chaque Conseil de Village (François Combe, Adjoint au Maire en charge des Villages, Nathalie Swol, Josy-Anne Oestreicher, Giocondo Cavalière et Jean-Luc Gonella),
- d'un habitant de chaque groupe de Village.

Cinq Conseils de Village seront créés :

- un pour Oeufrange,
- un pour Volkrange-Beuvange-Metzange,
- un pour Garche-Koeking,
- un pour Elange,
- un pour Veymerange.

Le groupe de travail a proposé que le premier Conseil de Village soit créé à Oeufrange. Il va être fait appel aux habitants d'Oeufrange à venir travailler dans ce Conseil.

Des imprimés expliquant les Conseils de Village et invitant des volontaires à rejoindre ces Conseils seront bientôt distribués à Oeufrange.

CONSTITUTION DU C.C.V.V.

Le Collectif Cadre de Vie de Thionville-Volkrange « C.C.V.V. » a vu le jour par la volonté de nombreux habitants.

Notre motivation, nos actions, nos projets : retrouver un village paisible où il fait bon vivre et dans le respect de la nature.

Nous voulons préserver, valoriser, un Cadre de Vie harmonieux.

De nombreux projets sont à l'étude, ensemble nous arriverons à les mener à terme.

Rejoignez-nous, partageons nos idées, nos forces, afin de retrouver les valeurs premières de notre village (calme, sérénité, convivialité, connaissance des nouveaux voisins, tranquillité, festivités...)

Venez à notre rencontre tous les 1ers mercredis de chaque mois à notre permanence : Salle de la Mairie de Volkrange de 19h30 à 20h30.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Mme Béatrice FALK

47, rue Saint-Jean Baptiste à Volkrange

Collectif.Volkrange@hotmail.fr

Tél. : 03 82 34 09 25 de 18h à 19h

LA RENAISSANCE DE DEUX RUISSEAUX...

Quatre ans après l'arrêt des exhaures minières, le « Metzange » et le « Veymerange » ont retrouvé leur âme...

Le 28 octobre dernier, la Direction de l'Eau de la Ville de Thionville a procédé à l'ouverture d'une vanne - implantée dans le domaine minier - qui autorise aujourd'hui une alimentation permanente de ces deux ruisseaux bien connus de l'agglomération thionvilloise.

Cette opération est avant tout le fruit de plusieurs années de négociation, de démarches administratives complexes et d'imposants travaux.

Bref retour en arrière: la Ville de Thionville, soucieuse des problèmes sanitaires des ruisseaux en étiage - période des basses eaux - et de la diversification de ses points d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, a réussi à maintenir, malgré l'arrêt préfectoral initial, un débit calibré de 130 l/s au travers du serrement construit à l'intérieur de la galerie Charles à Metzange par la société Arbed.

Dans le futur, cette quantité d'eau sera répartie à raison d'un tiers et de deux tiers entre le soutien d'étiage des ruisseaux et

les futurs besoins de la Ville en eau potable.

Actuellement, cette eau est dirigée en totalité vers le milieu naturel...

Restauration et renaturation des berges des ruisseaux du « Metzange » et du « Veymerange »

Le bureau d'étude EGIS EAU a été retenu pour mener à bien l'étude de renaturation du « Metzange » et du « Veymerange » pour un coût de 23 540 euros H.T.

L'objet de cette étude porte sur l'amélioration des écoulements et la renaturation de ces ruisseaux et de leurs affluents.

Les études et travaux de restauration seront menés en concertation avec les services de l'agence de l'eau, de la DDAF, de la DIREN, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Le bureau d'étude EGIS EAU devra remettre à la Ville dans un délai de 6 mois, les conclusions de son étude, et ensuite les travaux pourront débuter.



PERMANENCES MUNICIPALES ET PERMANENCES DES ÉLUS

Koeking

Elue : Josy-Anne Oestreicher :
Ecole Rue Saint Rémy
Les mardis de 17 h à 18 h
Tél. : 06 77 12 23 03
ostreicher.daniel@gmail.com

Garche

Permanence mairie : les mardis de 17 h30 à 19 h
mairie-garche@orange.fr
Tél. : 03 82 53 29 58
Elue : Josy-Anne Oestreicher
Les mardis de 18 h à 19 h
Tél. : 06 77 12 23 03
ostreicher.daniel@gmail.com

Oeustrange

Permanence mairie : les mardis de 17 h30 à 19 h
Rue de l'abbé Gouvion
Tél. : 03 82 55 11 01
mairie-oeustrange@orange.fr
Elue : Nathalie Swol
Les jeudis de 18 h à 19 h
Tél. : 06 82 53 20 10
nathalie.swol@gmail.com

Volkrange-Beuvange-Metzange

Permanence mairie : les jeudis de 17 h30 à 19 h
7, rue des Marronniers à Volkrange
Tél. : 03 82 88 42 21
mairie-volkrange@orange.fr
Elu : Giocondo Cavalière
Les jeudis de 17 h30 à 19 h
Tél. : 06 34 42 00 19
giocondo.cavaliere@orange.fr

Elange

Elu : François Combe
Ecole maternelle les Semailles
Les jeudis de 17 h à 18 h
Tél. : 06 30 98 54 43
francois.combe@neuf.fr
combe.f@mairie-thionville.fr

Veymerange

Permanence mairie : les lundis et jeudis de 17 h30 à 19 h30
55, route du Buchel - salle polyvalente
Tél. : 03 82 34 21 10
mairie-veymerange@orange.fr
Elu : Jean-Luc Gonella
Le lundi de 17 h30 à 19 h30
Tél. : 06 73 36 69 89
bpatsyg@aol.com
Elu : François Combe
Le jeudi de 18 h à 19 h30
Tél. : 06 30 98 54 43
francois.combe@neuf.fr
combe.f@mairie-thionville.fr

Nota : En cas de problème grave ou urgent, Monsieur François Combe, Adjoint en charge des villages, pourra être joint au 06 30 98 54 43, notamment en l'absence du Conseiller Municipal Délégué.

UNE MAJORITÉ RESPONSABLE ET AU TRAVAIL DANS L'INTÉRÊT DES THIONVILLOIS

Fidèles à notre volonté de développer la démocratie locale, nous venons de rendre possible la visualisation du Conseil Municipal de chez soi, à partir d'Internet.

Les 1500 connexions différentes obtenues lors de la diffusion du 19 décembre 2009 prouvent que les Thionvillois s'intéressent à la vie de leur ville, et apprécient cette innovation déjà accessible dans de nombreuses autres assemblées locales.

Sur le plan budgétaire, la poursuite de certains projets engagés par la précédente municipalité, mais non financés, limite notre marge de manœuvre.

Cela ne nous empêche pas d'opérer des choix pragmatiques. Chacun pourra constater in fine la différence dans la gestion des deniers publics. La future médiathèque, voulue par la nouvelle municipalité et initialement envisagée sur le parking du Bastion, devrait se situer place André Malraux. Nous estimons que la concrétisation d'une vision urbanistique ne peut se faire au prix d'un surcoût acquitté en fin de compte par le contribuable thionvillois.

Si le fonctionnement de la médiathèque peut être intercommunal, comme le suggère l'opposition, nous en serons satisfaits. Il est cependant amusant de constater que lorsqu'elle était aux affaires, l'ancienne municipalité n'avait pas transféré la gestion d'équipements tels que la piscine vers la communauté d'agglomération.

Une illustration de l'adage « Faites ce que je dis, pas ce que j'ai fait » !

L'année 2010 marquera certes la mise en œuvre de plusieurs projets, mais toujours dans le respect des limites acceptables par le budget de la ville.

Pour autant, Thionville est aujourd'hui reconnue dans son rôle de ville centre du nord Mosellan. L'offre culturelle depuis la rentrée et les festivités de fin d'année ont attiré un public nombreux et divers ! C'est dans cet état d'esprit que nous continuerons à travailler avec dévouement au bénéfice de notre ville et de chacun de ses habitants.

Bonne année à toutes et à tous.

Le groupe majoritaire Thionville Pour Tous

UNE NOUVELLE IDÉE DE LA DÉMOCRATIE !

Quelle surprise, lorsque nous avons découvert dans la presse locale, la veille du conseil municipal, le Maire, annoncer certains de ses projets comme définitivement acquis. Le conseil municipal serait-il devenu une chambre d'enregistrement, où les débats n'auraient valeur que de façade? Ne serait-il plus qu'une pièce de théâtre répétée, écrit à l'avance, médiatisé sur tous les supports ou le dernier endroit où l'on cause, le nouvel endroit à la mode? Voilà une vision de la démocratie assez décalée !

Et de rappeler : la majorité n'est que la majorité, et si le maire est celui de tous les Thionvillois, l'opposition est aussi là pour défendre tous les Thionvillois. La brocarder est une insulte à votre égard.

Lorsque nous défendons notre bilan, que nous voyons dans l'action actuelle, la continuité de ce que nous avons entrepris, nous le disons. Lorsque nous doutons de la pertinence de certains choix, nous nous exprimons. Lorsque nous ne voyons rien de tangible se profiler, nous le faisons

remarquer. Pour exemple, la médiathèque ! Lorsque le Maire l'annonce sur le parking du Bastion, nous sommes dubitatifs. Lorsqu'il retoque son projet pour l'implanter place Malraux, nous adhérons. Mais lorsque nous martelons que c'est un projet d'agglomération, qu'il est anormal de le faire supporter aux seuls Thionvillois, nous sommes dans notre rôle : celui de la défense de vos intérêts. Tout comme le Plan Climat Territoire il ne doit s'envisager qu'à l'échelle de l'agglomération et nous reviendrons, plus tard, sur la nécessité d'un barreau environnemental A30-A31.

Alors une année se termine, une nouvelle commence. L'opposition municipale sera là, avec ses idées, sa vision de la ville, attentive aux actions entreprises, toute à la défense des intérêts des Thionvillois. De tous les Thionvillois ! Ces mêmes Thionvillois à qui nous souhaitons une année 2010, pleine de santé, de réussite dans leurs projets, pleine de petits et de grands bonheurs. Bonne année à tous.

Le Groupe d'Opposition Municipale.

ÇA S'EST
PASSÉ !

DES FRONTIÈRES ET DES HOMMES



Des rencontres littéraires dans les cafés thionvillois avec des auteurs reconnus comme Fatou Diome ou Jean-Paul Kauffmann...



Des expositions porteuses de sens sur la thématique des frontières...



Des tables-rondes autour des questions transfrontalières au Théâtre en Bois avec des personnalités de premier plan : chercheurs, acteurs institutionnels et associatifs, journalistes, hommes et femmes politiques...



Un goûter littéraire couronné de succès au Beffroi avec le conteur africain Souleymane M'Bodj...



Des concerts mémorables dans les cafés et à l'Adagio, notamment Mick Hart et Bojan Z...

THONVILLE INFOS HIVER 09/10

Directeur de la publication : Bertrand MERTZ

Rédacteur en chef :
Jean-Philippe DELECROIX

Rédaction : Pierre LOGETTE

Conception & Réalisation : Bunker Palace

Crédits photos : Bruno COLLIN, Pierre STEGMANN,
Dominique TOMSCHAK, Marc ROYER (photo p.2)

Tirage : 24.000 exemplaires

Dépôt légal à parution

Thionville Infos
Ville de Thionville
Cour du Château 57100 Thionville

Imprimé sur papier recyclé





Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne année

2010
écologique,
fraternelle
et solidaire